

Procès-verbal du Conseil d'Ecole

Du mardi 3 novembre 2015

Présents :

Mme PETIT : adjointe à la jeunesse

Les parents d'élèves : Mmes DA COSTA (Liste indépendante), LESPIAT (FCPE) et M. CHENE (Liste indépendante)

Les enseignantes : Mme Julie ESPAGNOL, Mme Manuela MINAULT

Une ATSEM : Mme DELALANDE

La directrice : Mme Nathalie DAVID

Excusés :

Mme HANNIBAL : Inspectrice de l'Education Nationale

Mme LENFANT (Liste indépendante), Mme YAZID (FCPE) et M. DOREAU (Liste indépendante) : Parents d'élèves

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

143 inscrits – 89 votants – dont 17 blancs ou nuls. Le vote par correspondance est assez élevé (70 votes).

62% de taux de participation. 6 parents sont élus (2 parents FCPE et 4 parents Liste Indépendante)

Titulaires : M. CHENE (liste indépendante), M. DOREAU (liste indépendante), Mme LESPIAT (FCPE)

Suppléants : Mme DA COSTA (liste indépendante), Mme LENFANT (liste indépendante), Mme YAZID (FCPE)

Les élections se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

2. Les effectifs

Les effectifs ont peu changé depuis le début de l'année :

20 PS 27 MS 35 GS

Les répartitions sont les suivantes :

L'effectif total de l'école est de 82 enfants cette année. La répartition est alors la suivante : 20 PS et 6 GS (26) dans la classe de Mme Espagnol, 27 MS dans la classe de Mme Minault et 29 GS dans la classe de Mme David.

3. La restauration et l'accueil périscolaire

Le restaurant scolaire accueille environ 70 enfants par jour. Les PS et la moitié des MS arrivent à 11h50 avec une ATSEM et une personne de la Mairie (Laurane). Les autres enfants entrent au restaurant à 12h10 avec deux ATSEM.

Pour les questions relatives à la restauration scolaire, il est conseillé de se mettre en contact avec la commission de restauration rattachée à la mairie.

L'accueil périscolaire : Il est assuré le matin par deux animatrices (Solène et Hélène) et le soir trois animatrices (Solène, Hélène et Allison).

La pause méridienne : Les petites sections sont couchées à 13h avec une ATSEM, la moitié des MS a un temps calme dans leur classe de 13h15 à 13h45 avec une ATSEM, l'autre moitié des MS et les GS sont en récréation avec l'ATSEM et un personnel municipal de 13h15 à 13h45. Le temps calme des MS ne peut se faire qu'un jour sur deux par manque de place dans la mezzanine.

4. Projets et organisation pédagogique (dates à retenir, rythmes scolaires, Activités Pédagogiques Complémentaires, décloisonnement, projets)

→ Le décloisonnement : Cette année le décloisonnement ne concerne que les classes de Mmes Espagnol et David. Les 35 grands sont répartis en trois groupes. Mme Espagnol a fait de la lecture suivie en première période, Mme David a fait de l'écoute des sons du quotidien et de l'environnement et des sciences et l'ATSEM des grands (Mme Chauvier) a fait des jeux de société mathématiques. Les groupes tournent chaque jour. En seconde période, Mme ESPAGNOL continue la lecture suivie, Mme DAVID réalise 3 petits films d'animation et Mme CHAUVIER contribue à la fabrication d'instruments de musique.

→ APC : elles ont lieu le mardi et le jeudi de 13h15 à 13h45. Il s'agit de sensibilisation à l'anglais, de graphisme et de soutien.

→ Projet commun à l'école : chaque classe a un ou plusieurs projets qui s'articulent autour d'un projet commun : la musique.

→ Dates à retenir : Les portes ouvertes (27 novembre), le goûter de Noël (la date sera décidée en fonction de la date du spectacle de Noël), la visite au musée de la musique de Montoire en février, le carnaval (8 mars), les délices d'Arcadine (29 avril), le spectacle de l'école (27 mai).

→ Les sorties : les sorties de proximité : la médiathèque de Montlouis, le Carroi des Arts, la correspondance entre la classe de Mme Minault et la classe de CP de Mme Bargès à Paul Racault, la liaison GS/CP entre les grands des deux classes et la classe de CP de Mme Ducamp à Paul Racault, le petit bois en face de l'école, l'Espace Ligéria pour le festival de jazz et le spectacle de Noël (offerts par la municipalité). Les autres sorties : les vendanges dans les vignes de Vernou sur Brenne (sortie qui a eu lieu fin septembre), le cinéma les Studios, la Maison de la Loire.

→ Lire et Faire Lire : cette association fait partie de la Ligue de l'Enseignement. Des bénévoles viennent lire des histoires aux enfants le mardi après-midi, le mercredi matin et le jeudi après-midi. Quatre bénévoles viennent régulièrement : Brigitte et Michel, Solange et Sylvie. Cette intervention est basée sur le volontariat des enfants. Cette action remporte un véritable succès auprès des enfants.

5. Le projet d'école

Le projet d'école avance, toutes les concertations sont consacrées à la réalisation de ce projet et à l'élaboration de programmations basées sur les nouveaux programmes. L'objectif de ce projet n'est pas de multiplier les fiches action mais de mettre en place des actions concrètes pour la réussite de tous les élèves.

Les objectifs par axe :

- **Axe 1** : Favoriser la réussite de tous les élèves

Objectif 1 : Au travers des Activités Pédagogiques complémentaires, renforcer et développer les compétences des élèves

Action 1 : Organisation du soutien

Action 2 : Actions culturelles

Objectif 2 : Favoriser le plaisir de lire et dire pour développer et renforcer l'acquisition du lexique

Action 1 : Développer et enrichir le langage

Objectif 3 : Assurer le suivi scolaire de l'élève

Action 1 : Elaborer un classeur de suivi de scolarité

- **Axe 2** : Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège

Objectif 1 : Organiser les programmations en fonction des nouveaux programmes

Objectif 2 : Mettre en place un outil commun en activités physiques

Action 1 : Mettre en place un classeur d'activités par compétence

Objectif 3 : Mettre en place des activités pluridisciplinaires intercycles

Action 1 : Mise en place d'activités autour de projets communs ponctuels ou saisonniers

Action 2 : Réalisation d'un spectacle en fin d'année

- **Axe 3** : Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves

Objectif 1 : Ouvrir l'école aux familles

Action 1 : Favoriser les échanges entre les différents partenaires

Objectif 2 : Ouvrir l'école à la culture

Action 1 : Développer les sorties de proximité

Objectif 3 : Assurer la liaison maison/petite section et la liaison Grande section/CP

Action 1 : Réserver un accueil spécifique aux petites sections

Action 2 : Favoriser les rencontres, les échanges et la coopération entre les grandes sections et les CP.

6. Sécurité

Le DUERP (Document Unique d'évaluation des risques professionnels)

Il s'agit d'une évaluation des risques que les adultes de l'école pourraient avoir à l'intérieur du bâtiment. Le DUERP doit être rempli par les enseignantes et présenté au conseil d'école. Il est remis à la Direction Académique et au CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail).

Un exercice d'évacuation aurait dû est fait le 21 septembre mais l'électricien de la municipalité ne s'est

pas présenté ce jour-là, il a donc eu lieu mardi 3 novembre. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : Un exercice de mise à l'abri sera effectué après les vacances de la Toussaint avec l'aide de la circonscription.

7. Le règlement intérieur

Aucun changement dans le règlement. Il a été voté à l'unanimité.

8. Les investissements

L'école a demandé à la Mairie d'investir dans du matériel à destination des enfants mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école : vitrine extérieure pour communiquer des informations aux parents, un meuble de rangement pour remplacer un meuble trop haut et trop vieux, deux appareils photos numériques (un ne fonctionne plus et un autre avait été dérobé lors du cambriolage de l'école en décembre 2013, un ne sert qu'à la réalisation de films d'animation), une ferme et un château-fort dans la classe des grands, un garage dans la classe de Mme Espagnol, une malle géante d'instruments de musique pour notre projet commun, des tapis de gym, un chariot pour ranger les tapis, un plan incliné pour la motricité, un cabanon de jardin pour y ranger tous les outils de jardin, une table en bois extérieure côté jardin.

Le coût total de nos demandes (hors cabanon et table en bois de jardin) est de 2675 euros.

La Municipalité répond que le cabanon de jardin, la table en bois, la vitrine extérieure, le chariot pour tapis n'ont pas été acceptés et qu'un seul appareil photo sera acheté.

9. Travaux et investissements réalisés, prévus et à prévoir

Nos demandes sont à peu près les mêmes chaque année. Concernant le grillage : il a été refait côté parking et nous sommes très satisfaits mais celui côté cour/rue et cour/parc s'affaisse. Puis, l'agrandissement du placard de motricité, un abri à vélos, les jeux de cour sont dégradés et non réparés, un éclairage automatique côté parking, des gilets fluorescents, une gâche électrique au portail, la révision de tous les portails.

La municipalité a consolidé et repeint l'abri à vélos. Une gâche électrique sera prochainement posée au portail principal. Les autres demandes et constatations seront transmises aux services concernés.

10. Coopérative scolaire

C'est une caisse officielle, affiliée à l'OCCE. Elle est gérée cette année par Mme Minault. Les fonds proviennent pour l'essentiel des versements des parents d'élèves, de la tombola et de la vente des photos de classe. Affiliation OCCE (182,45). Dépenses depuis la rentrée : adhésion OCCE, dépenses courantes pour les ateliers cuisine.

Le versement des parents a rapporté 1385€ et la vente des photos, 500€.

Signature de la secrétaire et la directrice : Nathalie David

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE
ARCADINE
rue de la Croix Glancho
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél : 02 47 50 70 17
ec-arcadine-montlouis-sur-loire@ac-orleans-tours.fr